

# Le Petit Clionnais

Avril 2023 - N° 106



# Coordonnées de la Mairie

 : 05 46 70 47 03

 : [mairie@clion-sur-seugne.fr](mailto:mairie@clion-sur-seugne.fr)

Site : [www.clion-sur-seugne.fr](http://www.clion-sur-seugne.fr)

## Heures d'ouverture au public

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

### **Bulletin trimestriel**

#### **D'informations**

#### **Responsable de la publication**

Mme TARDY Isabelle

#### **Secrétariat**

Mme GIRARD Vanessa

#### **Ont participé à la rédaction**

M.MAROT Frédéric

M. MONTIGAUD Patrick

#### **Mise en page**

Commission promotion locale

#### **Photo de couverture**

Frédéric MAROT

Le comité de rédaction du journal remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin

### **Dans ce numéro :**

- Coordonnées de la Mairie P.2
- Le Mot du Maire P.3
- Réunions du Conseil Municipal P.4
- Du côté des écoliers P.16
- US Val de Seugne P.18
- APE Saint Clionac P.19
- L'Amicale du Livre P.21
- Les Amis du Temps Passé P.22
- Club des aînés Les Kichenottes P.23
- Cérémonies : 19 mars P.24
- Plantations de haies P.24
- Pôle numérique P.25
- Inauguration bibliothèque P.26
- Informations diverses P.27
- Repas des Aînés P.28
- Incivilités P.28
- Evènements et animations P.29
- Il était une fois Clion sur Seugne... P.30
- Etat Civil P.31

#### **Imprimé par :**

SEDI équipement

## Le mot du Maire ...

Chers Clionnaises et Clionnais,

Dans les pages de votre bulletin municipal de printemps, vous pourrez retrouver comme à l'accoutumée les délibérations de vos conseillers. Vous pouvez ainsi suivre l'évolution des projets en cours ainsi que les prévisions futures.

Notre budget est voté le 12 Avril. Il est visé par l'administration fiscale et il montre une situation financière saine et stable pour notre commune. Nous mettons à exécution les projets prévus, et nous pouvons regarder vers l'avenir pour travailler sur plusieurs axes importants, au-delà de l'entretien et du fonctionnement réguliers de la commune :

Tout d'abord, la préservation des **commerces** existants, boucherie, Bureau de tabac presse, Bar. Ils sont le cœur de notre bourg. Mais nous menons aussi la réflexion sur la manière d'apporter du pain aux clionnais. Pour cela nous avons besoin de votre participation. C'est un budget important et c'est à vous que ce commerce peut être nécessaire. Alors dites-nous : **Pour vous, le pain à Clion, comment l'envisage-t-on ?**

Pour faire connaître votre avis, vous trouverez dans ce bulletin un questionnaire à retourner en mairie avant le 15 mai prochain. Vous pouvez aussi le remplir en ligne, le lien est disponible via l'application Intramuros. Merci par avance pour votre participation.

Deuxième axe de travail, le **développement touristique de Clion**. J'ai le plaisir de vous annoncer que le projet de circuit Terra Aventura de Clion a été retenu. Il s'agit du premier circuit vélo de Haute Saintonge, il sera en place dès cet été.

Cette première étape du développement touristique de Clion profitera aux commerces, aux hébergeurs clionnais, mais aussi au tissu associatif et particulièrement au musée.

C'est pourquoi dès ce printemps, vous pourrez constater, dans les pages d'expression réservées aux associations dans votre Petit Clionnais, que les membres du musée s'activent pour recevoir les premiers groupes et visiteurs dans les meilleures conditions.

Toutes les associations sont d'ailleurs très actives. La bibliothèque porte bon nombre de projets, comme l'US val de Seugne qui converti toutes les générations à une nouvelle pratique du football. Les kichenottes ont un programme bien rempli pour ce trimestre, tout comme l'APE qui remporte un grand succès dans ces diverses manifestations.

Merci à l'ensemble des bénévoles de ces associations pour leur motivation. Il y a là des espaces de rencontre et de convivialité inégalables.

Et puisque nous parlons de convivialité, la municipalité vous convie au repas organisé le 14 mai. On peut l'appeler « Repas des Aînés », mais beaucoup ne trouvent pas ce titre très flatteur... Quoi qu'il en soit, vous trouverez dans ce bulletin un formulaire d'inscription pour cette rencontre. C'est l'occasion de passer un moment ensemble pour tous ceux qui le souhaitent.

Dans l'attente de nous rencontrer bientôt lors des diverses occasions qui nous sont offertes, je vous souhaite un beau printemps !

Isabelle TARDY, Maire

# Réunion du Conseil Municipal

## Séance du 13 décembre 2022

Etaient présents : Mme TARDY, M. PLAIZE, Mme DUBREUIL, MM. BERNARD, Mmes GERVREAU, LAMOR, LANOUE MM. MAROT, MONTIGAUD, PIEL, POULARD, ROY

Absents : M. BAUDRY (Excusé), Mme LYS (Pouvoir donné à Mme GERVREAU), M. DANET

Madame le Maire donne lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion.  
Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès Verbal.

### Compte-rendu de la réunion de la Commission Voirie-Urbanisme

Monsieur BERNARD donne lecture du compte-rendu de la réunion de la Commission Voirie-Urbanisme qui s'est tenue le 10 Décembre 2022.

#### Village du « Mars » :

Suite au bornage effectué il y a quelques années, la canalisation d'évacuation des eaux de pluie se trouve située sur le terrain du particulier qui réclame son déplacement ou un échange avec la commune pour récupérer du terrain devant sa maison.

Devant la complexité des lieux, le cadastre sera vérifié.

Par ailleurs, un point sur l'état des assainissements sera fait pour le village du « Mars ».

#### Village de « Chez Cuisinier » :

Le drain chargé d'évacuer les eaux pluviales du village est bouché.

Il faut ramener les eaux vers la mare située de l'autre côté de la route.

Deux solutions sont possibles : la mise en place d'un caniveau demi-lune ou de canalisations.

Des devis comparatifs seront demandés.

#### Village de « Chez Caillet » :

Il nous est demandé de faire le nécessaire pour que les eaux pluviales venant de la voirie n'inondent pas l'habitation des locataires.

Afin d'étudier ce qu'il est possible de faire, il faudra vérifier le cadastre. Les locataires signalent toutefois qu'ils n'ont plus de problèmes d'inondation. Des représentants de la commission se sont rendus sur place lors d'épisodes pluvieux importants.

#### Village de « Saint-Paul » :

La commission se déplace une nouvelle fois à la sortie du village. Le local professionnel de Monsieur BAURION est maintenant construit et il convient de faire le nécessaire pour que l'eau de la voirie soit contrôlée. Des devis avaient été demandés. Il faut les reprendre et les mettre à jour pour effectuer les travaux.

#### « Avenue Saint-André » :

Un riverain demande à ce que le trottoir le long de son habitation soit remis en état pour éviter les infiltrations d'eau dans son mur. Il est constaté que la pente du trottoir est dans le mauvais sens. Après discussion avec l'administré, il est décidé qu'il dégagera le pied de son mur afin d'effectuer les travaux d'étanchéité nécessaires.

Les employés municipaux mettront ensuite en place du calcaire damé en rétablissant la pente dans le bon sens.

## Compte-rendu de la réunion de la Commission Tourisme

Madame le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion de la Commission Tourisme qui s'est tenue le 17 Novembre 2022.

### Nouveau Plan communal touristique :

Monsieur BERNARD doit prendre rendez-vous avec PUBLICA afin d'élaborer le nouveau plan. Nous avons besoin de ce document pour la saison prochaine.

### Salle de l'Atelier :

La saison 2022 a été une réussite. Madame LANOUE est en train de préparer la saison 2023 et recherche des exposants.

### Parcours Terra Aventura :

Monsieur PLAIZE fait part de son entrevue avec Monsieur BARRATEAU de l'Office du Tourisme, qui est le référent Terra Aventura pour la Communauté des Communes.

Devant l'étalement des points d'intérêt sur Clion, il est envisagé de mettre en place un parcours vélo qui serait plus adapté à notre configuration. Il n'en existe pas d'autre à proximité, ce qui est un avantage pour notre dossier.

La date limite de dépôt du dossier est le 27 Février 2023. Les membres de la sous-commission décident de se réunir pour travailler sur le parcours à proposer.

### Fête du 26 Novembre 2022 :

Le déroulement de la cérémonie de plantation de l'arbre est exposé à la commission.

### Labels :

Madame TARDY fait le point sur l'adhésion au Club des Beaux Villages des Charentes mis en place par Charentes Tourisme. L'adhésion sera finalement de 500 € au lieu de 800 €. Cela serait un plus touristique pour Clion.

Nous devons par ailleurs renouveler notre adhésion aux Villages de Pierres et d'Eau. Le dossier de renouvellement devrait nous parvenir cette fin d'année. Nous devons justifier de la réalisation des projets présentés il y a 5 ans et proposer de nouvelles orientations. »

Concernant le renouvellement du plan communal touristique, la sous-commission a rencontré PUBLICA le 30 Novembre 2022. Un plan plus grand est proposé avec un zoom sur le Bourg ainsi qu'un QR Code permettant de visualiser le plan sur un téléphone portable.

Les annonceurs seront contactés par PUBLICA.

Il conviendrait en revanche de fixer le prix à demander aux annonceurs, sachant que les 2 000 exemplaires de plan se chiffrent à la somme de 1 600.00 €.

Entendu cet exposé et suivant les recommandations de PUBLICA, le Conseil Municipal fixe à 150.00 € le tarif de l'encart publicitaire par annonceur.

Concernant la Salle de l'Atelier, Madame LANOUE informe avoir déjà quelques réservations pour la saison 2023.

Enfin, en ce qui concerne l'adhésion au Label Club des Beaux Villages des Charentes, le Conseil Municipal donne son accord. La somme de 500.00 € sera donc inscrite au Budget 2023.

## Tarifs de location de la Salle des Fêtes

Madame le Maire informe que les tarifs actuels de location de la Salle des Fêtes ne semblent plus adaptés aux demandes des différents utilisateurs et propose aux membres du Conseil Municipal de les réviser afin qu'ils soient effectifs à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2023.

Constatant que la Salle des Fêtes n'est jamais louée une seule journée en week-end et qu'elle n'est jamais utilisée deux jours sans la cuisine, qu'il y a de plus en plus de demandes de location à la journée en semaine pour des réunions, elle propose la grille tarifaire suivante pour :

ASSOCIATIONS COMMUNALES	GRATUITE
ADMINISTRES	300.00 € (forfait week-end avec cuisine)
ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	200.00 € (forfait week-end avec cuisine)
PARTICULIERS HORS COMMUNE	500.00 € (forfait week-end avec cuisine)
REUNION JOURNEE EN SEMAINE	150.00 €
JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	50.00 € (à partir du 3 <sup>ème</sup> jour)
CAUTION UNIQUE	500.00 € (en deux chèques de 250.00 €)

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette nouvelle grille tarifaire.

## Prévision des réunions du Conseil Municipal pour 2023

Madame le Maire donne le planning des réunions de Conseil Municipal pour l'année 2023. Le rythme d'une réunion toutes les 7 semaines, les mardis soir est conservé.

Les dates à retenir sont donc les suivantes :

- Mardi 31 Janvier 2023 - Mardi 21 Mars 2023
- Mardi 09 Mai 2023 - Mardi 27 Juin 2023
- Mardi 05 Septembre 2023 - Mardi 24 Octobre 2023
- Mardi 12 Décembre 2023

Il est à noter que des réunions supplémentaires pourront être organisées, notamment pour la conception du budget.

## Contrat de proximité

Madame le Maire informe que, dans le cadre du contrat de proximité, les projets du Conseil Municipal pour l'année 2023 devront être communiqués aux services du Département.

## Amortissement de la subvention d'équipement versée au Département pour l'aménagement de la traverse de l'Avenue Saint-André

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une subvention d'équipement a été versée par la commune au Département pour l'aménagement de la traverse de l'Avenue Saint-André effectuée entre 2019 et 2022.

Elle propose d'amortir cette subvention d'équipement sur 15 ans à compter de 2023, soit un amortissement de 7 141.00 € par an (7 143.06 € la 15<sup>ème</sup> année).

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'amortissement de la subvention d'équipement versée au Département pour les travaux d'aménagement de la traverse de l'Avenue Saint-André sur une durée de 15 ans soit de 2023 à 2037 et décide de prévoir au Budget 2023 les crédits suivants :

Dépenses : C/6811 – 042 : 7 141.00 €

Recettes : C/204133 – 040 : 7 141.00 €

### **Décision Modificative au Budget 2022**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, suite aux dépenses générées par les réparations de bâtiments en raison du sinistre grêle du 20 Juin 2022, le Chapitre 011 – Charges à caractères général a été amputé de 35 713.64 € de dépenses imprévues.

Afin de permettre le règlement des dernières factures de fonctionnement sur ce chapitre, il y a lieu de prendre une décision modificative au Budget pour un montant de 15 000.00 €.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise les écritures suivantes :

C/ 678 : - 15 000.00 €

C/ 615221 : 15 000.00 €

### **Convention et règlement de la Bibliothèque Municipale**

Madame le Maire donne lecture du projet de convention pour la gestion de la Bibliothèque Municipale.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le présent règlement.

### **Plantation de haies**

Monsieur PLAIZE informe que les dossiers concernant les plantations de haies aux villages de « La Boissarde » et de « Saint-Paul » sont acceptés.

Les végétaux seront disponibles dès le 14 Décembre 2022.

Les élèves de l'école de SAINT GEORGES ANTIGNAC participeront à la plantation mi-janvier.

### **City Stade**

Le City Stade a été installé fin Novembre. Il reste à mettre en place le sol synthétique en attente de températures plus propices.

Après réception du rapport de la commission de sécurité prévue le 14 Décembre 2022, le City Stade pourra être mis à disposition.

# Réunion du Conseil Municipal

**Séance du 31 janvier 2023**

Étaient présents : Mme TARDY, M. PLAIZE, Mme DUBREUIL, MM. BERNARD, M. BAUDRY, Mmes GERVREAU, LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MONTIGAUD, PIEL, POULARD

Absents : M. MAROT (Pouvoir donné à Mme TARDY), M. ROY (Excusé), M. DANET

Madame le Maire donne lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion.  
Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès Verbal.

## Désignation des délégués au SIVOM du Collège Maurice Chastang

En vertu de l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à l'élection des délégués communaux auprès du SIVOM du Collège Maurice Chastang.

En vertu de l'article L. 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du Conseil Municipal, par décision unanime, décident de ne pas procéder à cette nomination par scrutin secret.

Les résultats sont les suivants :

SIVOM DU COLLEGE MAURICE CHASTANG

Délégués titulaires : PLAIZE Camille  
MONTIGAUD Patrick

Délégué suppléant : LAMOR Céline

## Convention avec le service urbanisme de la CDCHS

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal des différentes évolutions que connaît actuellement le service instructeur de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge. Elle ajoute que le nombre de dossiers d'urbanisme à instruire a été multiplié par 3. A cet effet, la plateforme NetADS a été mise en place afin d'y saisir directement les dossiers. Elle évoque la nécessité de communiquer pour que les pétitionnaires saisissent eux-mêmes leurs dossiers ou se fassent aider par le conseiller numérique en cas de difficultés.

Elle poursuit en donnant lecture de la convention de prestation de service pour l'instruction des autorisations d'urbanisme et en propose le renouvellement.

En effet, elle explique que la convention de mise à disposition des services de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge pour l'instruction des autorisations d'urbanisme des communes membres nécessite une réactualisation afin de prendre en considération les évolutions législatives et de préciser le travail collaboratif entre les services des communes et ceux de la CDCHS.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2022, en application de la loi « Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique » dite loi ELAN, la dématérialisation des autorisations d'urbanisme est effective et impose :

- à toutes les communes de la CDCHS : le droit pour tous les usagers de saisir l'administration par voie électronique et notamment la possibilité de déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée
- aux communes de + de 3500 habitants : la dématérialisation de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme

Les principaux objectifs de cette démarche sont :

- de faciliter l'accès et l'information des administrés sur l'instruction de leur demande
- de réduire les coûts de l'instruction (consommables, affranchissement, ...)
- d'augmenter la rapidité du traitement des demandes en réduisant les délais liés aux envois postaux

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve la nouvelle convention de prestation pour l'instruction des autorisations d'urbanisme
- autorise Madame le Maire à signer la convention

### **Compte-rendu de la réunion de la Commission Bâtiments Communaux et Cimetière**

Monsieur PLAIZE donne lecture du compte-rendu de la réunion de la Commission Bâtiments Communaux et Cimetière qui s'est tenue le 14 Janvier 2023.

#### Logement de la Mairie :

La commission se déplace dans le logement de la Mairie dans lequel il y a quelques petits travaux de rénovation à prévoir avant de la remettre en location.

Les murs du couloir vont être repeints. Au préalable, il faut boucher quelques trous avec de l'enduit de lissage et une toile à peindre sera posée afin de masquer les irrégularités des murs.

Les peintures des deux chambres seront également à refaire.

Afin d'économiser de l'énergie, un devis sera demandé pour changer les radiateurs des chambres et du salon pour des plus performants. Un sèche-serviette devra également être installé dans la salle de bain.

Le tableau électrique situé dans les combles devra être revu afin d'être aux normes en vigueur. Un devis d'isolation des combles sera demandé. Une meilleure isolation permettra d'économiser de l'énergie.

#### Vestiaires du foot :

Une rénovation des vestiaires est à prévoir afin de donner une meilleure qualité d'accueil aux jeunes joueurs de foot.

Le sol extérieur sera rénové car il est très dégradé. Une mise aux normes électrique sera faite pendant les vacances de février. Il s'agit de changer des prises et luminaires défectueux ainsi que de modifier le tableau électrique.

Une fenêtre du vestiaire arbitre sera réparée par les employés municipaux. Ils démonteront également les anciens urinoirs afin de créer un espace de rangement. L'avant toit côté nord est en très mauvais état. Un devis de réparation sera demandé. Par la même occasion, il est suggéré d'y mettre une gouttière pour assainir le pied du mur. Le chauffe-eau au gaz sera révisé par un plombier.

Pour l'embellissement extérieur, la commune fournira la peinture et les bénévoles de l'US Val de Seugne se proposent d'assurer la mise en œuvre des travaux de peinture.

### Bâtiments services techniques :

Après avoir présenté les plans du projet d'aménagement du hangar acquis en sortie de bourg, en local pour les services techniques, la commission se déplace sur les lieux du projet.

De gros travaux de rénovation et d'aménagement sont à prévoir. Des devis ont été demandés afin de prévoir ces travaux au prochain budget. L'enveloppe globale devrait atteindre environ 100 000.00 €.

Des demandes de subventions (DETR et Départementale) vont être déposées.

Concernant les plans, quelques suggestions de modification ont été faites. Il en sera tenu compte et les plans seront modifiés en conséquence.

### Logement de l'école :

Suite au départ de la personne occupant les lieux le 31 Octobre 2022, la commune a récupéré les clés du logement que la commission va visiter. L'ensemble, intérieur et extérieur, est totalement vétuste et des travaux de grandes ampleurs sont à prévoir. Ces travaux seront intégrés au projet de rénovation de l'école. Pour ce dossier, il faudra faire un appel d'offre. La commission d'appel d'offre se réunira donc dans le premier semestre 2023 afin d'établir un cahier des charges et démarrer le dossier de rénovation de l'école. Les travaux ne commenceront pas avant 2024. En attendant, les employés municipaux feront un nettoyage de l'extérieur de ce logement afin d'offrir la possibilité d'agrandir la cour d'école.

### Cimetière :

Il reste 15 concessions à vendre dans le nouveau cimetière. Il est donc temps d'envisager la création d'une nouvelle allée afin de pouvoir mettre en vente de nouvelles concessions dans un futur proche. Des devis seront demandés pour étudier la faisabilité et inscrire cette dépense au prochain budget.

### Bâtiment « MILHIET » - Commerces :

Ces deux dossiers nécessitent de lancer un appel d'offre. La commission d'appel d'offre se réunira afin d'établir un cahier des charges et lancer ces projets dans le courant de l'année 2023 pour une réalisation sur 2024-2025.»

Concernant le logement de la Mairie, les travaux de peinture sont en cours.

Monsieur PLAIZE présente le devis demandé à l'entreprise CHEVALLEREAU pour le changement des radiateurs ainsi que la mise aux normes du tableau électrique dans la continuité de ce qui a été installé à la Mairie. Ce devis s'élève à la somme de 1 626.25 € T.T.C.. Le Conseil Municipal accepte le devis présenté.

Pour ce qui est des vestiaires du foot, il conviendrait d'ajouter un chauffe-eau électrique dans le local « buvette ». De plus, il est signalé que la main courante est en mauvais état.

En ce qui concerne le bâtiment des services techniques, le plan a été modifiés pour tenir compte des suggestions faites lors de la réunion de la commission.

Il conviendra d'organiser une réunion afin de choisir les devis des entreprises pour préciser le plan de financement à intégrer dans le dossier de demande de DETR.

Pour les travaux sur les allées du cimetière, deux devis ont été demandés. Il faudra poursuivre la réflexion sur ce projet.

Enfin, il est signalé aux membres du Conseil Municipal que Mme FAIRE Véronique, Adjoint Technique en charge de l'entretien des bâtiments communaux a donné sa démission le 31 Décembre 2022.

Devant l'urgence du remplacement, des devis ont été demandés aux entreprises CLEAN17 et DOMALIANCE. Au vu des tarifs communiqués, le devis de DOMALIANCE a été validé. Monsieur PLAIZE donne des explications sur le planning d'intervention et le fonctionnement de l'entreprise. Le Conseil Municipal approuve ce choix.

### **Compte-rendu de la réunion de la Commission Tourisme**

#### Charentes Tourisme :

Madame le Maire informe de la visite de Madame NADOUCE qui s'est déplacée sur la commune afin d'en définir le profil.

Une demande de fond « photos » va être faite afin de promouvoir notre commune.

#### Dépliant touristique :

Monsieur BERNARD informe qu'il a reçu une maquette du futur dépliant touristique et que la sous-commission en charge de ce dossier se réunira le Jeudi 09 Février 2023.

#### Terra Aventura :

Le parcours a été révisé pour proposer une découverte à vélo de 8.5 kms.

Lors du dernier rendez-vous, le responsable de « Charentes Tourisme » a fait part de son enthousiasme pour ce dossier. Il a été proposé de pousser le parcours sur 11.3 kms. Le plan sera donc mis à jour puis le dossier déposé pour validation et présentation par Charentes Tourisme.

### **Réunion PLU**

Madame le Maire informe que le coût du bureau d'étude pour notre commune sera de 13 500.00 € H.T. payable sur 3 ans.

### **Photocopieur**

Madame le Maire informe que le contrat de location de l'actuel photocopieur arrive à échéance et qu'elle a reçu une nouvelle proposition de Sfere Bureautique afin de repartir sur les mêmes conditions avec un matériel neuf. Elle ajoute qu'il n'y a rien à redire sur la qualité du service et la réactivité de ce fournisseur.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le renouvellement du contrat avec ce fournisseur.

### **Inauguration de la Bibliothèque et du pôle Numérique**

Madame le Maire informe que l'inauguration de la Bibliothèque et du Pôle Numérique est prévue le samedi 25 Mars 2023 à 10 h 30.

### **ATEL**

Monsieur PLAIZE informe qu'il a contacté le responsable de l'ATEL afin de planifier les interventions pour l'entretien du site de Saint-Paul et des villages comme les années passées.

Le devis pour l'année 2023 s'élève à la somme de 11 510.40 € pour 22 jours d'intervention. Ce tarif préférentiel s'entend après versement d'une subvention à l'association à hauteur d'un euro par habitant.

Les dates d'intervention devront être rapidement définies.

### Déchets - Poubelles

Madame le Maire informe que la commune rencontre de plus en plus d'incivilités en ce qui concerne les ordures. Le tri des déchets n'est pas toujours respecté et les ordures sont régulièrement déposées en dehors des bacs.

Elle informe qu'une opération de sensibilisation va être menée par la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge auprès des habitants des villages où des problèmes sont constatés.

### Poste d'Assistant d'Administration Générale

Madame LYS souhaite savoir où en est le recrutement sur le poste d'Assistant d'Administration Générale.

L'organisation du travail de secrétariat est gérée, suivant les périodes où c'est nécessaire, par des fermetures de la Mairie au public.

### City Stade

Madame le Maire informe que le City Stade situé près de l'école et de l'Aire de jeux est très apprécié des jeunes et connaît une bonne fréquentation.

### Plantation de haies

La plantation des haies initialement prévue mi-janvier est reportée après les vacances scolaires de février en raison des conditions climatiques difficiles.

# Réunion du Conseil Municipal

## Séance du 21 mars 2023

Etaient présents : Mme TARDY, MM. PLAIZE, BERNARD, BAUDRY, Mmes GERVREAU, LAMOR, LANOUE, LYS, MM. MAROT, MONTIGAUD, POULARD, ROY

Absents : M. PIEL (Excusé), M. DANET

Madame le Maire donne lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion.  
Le Conseil Municipal adopte et signe ce Procès Verbal.

## Démission de l'Adjointe au Maire

Madame le Maire donne lecture du courrier de Madame DUBREUIL Gisèle par lequel elle fait part de sa démission de sa fonction d'adjointe ainsi que de son mandat de conseillère municipale pour raisons personnelles.

Cette décision ayant été approuvée par Madame la Sous-Préfète de JONZAC en date du 06 Mars 2023, il y a lieu de délibérer de nouveau sur la détermination du nombre d'adjoints pour la suite du mandat.

A cet effet et en vertu de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de déterminer le nombre d'adjoints, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit 4 et tenant compte des 2 postes déjà pourvus.

Elle propose en conséquence un vote dont le résultat du vote est le suivant :

Nombre de votants : 12

Pour 2 postes d'adjoints (déjà pourvus) : 11

Abstentions : 01

Le Conseil Municipal fixe à 2 le nombre d'adjoints pour la durée restante du mandat.

## Plan Local d'Urbanisme

Madame le Maire fait un point sur l'avancement des études pour l'élaboration des PLU communaux et notamment sur la possibilité de mutualiser ces dernières entre communes.

Elle présente la carte non figée des mutualisations déjà demandées sur le territoire de la Haute-Saintonge. Environ 50 % des communes ont fait le souhait d'une mutualisation.

Pour que la mutualisation des études puisse être envisagée, il faut que les communes aient des caractéristiques et enjeux similaires (vignobles, paysages, poids démographiques, ...), des liens physiques (rivières, voies de communication, zones urbanisées limitrophes, ...) et des liens fonctionnels (RPI, SIVOM, équipements, services, ...).

Au vu de ces éléments et de la carte présentée, CLION ne pourrait envisager une mutualisation éventuelle qu'avec la commune de SAINT GEORGES ANTIGNAC, si celle-ci en émet également le souhait par délibération de son Conseil Municipal.

Dans tous les cas, la mutualisation ne concerne que le diagnostic du territoire et une partie du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Le PLU reste communal.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite ne pas mutualiser les études pour la révision de son PLU.

## Réseau d'Eau Potable au village de « Saint-Paul »

Monsieur PLAIZE rappelle que d'importants travaux de rénovation du réseau d'eau potable sont prévus au village de « Saint-Paul ».

Il s'agit de mettre en place une nouvelle canalisation de la « Route des Tannis » à « Chez Durandet » afin de supprimer l'ancienne canalisation vétuste située sur terrain privé.

Ces travaux sont prévus pour une durée de 14 semaines et devraient débuter mi-October. La fermeture du passage à niveau sera évitée au maximum et les coupures d'eau nécessaires ne devraient pas excéder plus d'une demi-journée.

La réunion de piquetage aura lieu le 04 Juillet 2023.

## Concert

Madame le Maire informe que la commune n'a pas été retenue pour l'organisation des Estivales en 2023.

Elle ajoute cependant que la municipalité serait en capacité d'organiser un évènement festif annuel à la même date (dernier samedi de Juillet), délocalisé sur les lieux touristiques de la commune.

Après renseignements pris auprès des services de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge, le prêt de matériel est possible.

L'idée d'un food-truck pour la restauration et d'une buvette tenue par une association communale qui en garderait les bénéfices est émise.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuve ce projet ;

La première édition de cette manifestation est donc prévue le Samedi 29 Juillet 2023 à Saint-Paul.

## Conseiller Numérique

Madame le Maire informe qu'elle a pris contact avec la Mairie de FONTAINES d'OZILLAC pour la mise à disposition d'un conseiller numérique au Pôle Numérique nouvellement créé à la bibliothèque municipale.

Ce conseiller numérique pourrait être présent 4 heures par semaine afin d'aider les administrés dans leurs démarches sur informatique pour une charge avoisinant les 600 euros annuels pour la commune.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour inscrire cette dépense au budget et charge Madame le Maire de la suite des démarches.

## Projet de restauration de l'école maternelle

Madame le Maire explique qu'elle a rencontré Monsieur MASSICOT, référent sécurité auprès des services de l'inspection académique.

De cette entrevue, des travaux prioritaires ont été listés :

- recouvrir les sols afin de les isoler de l'amiante qu'ils pourraient contenir
- mettre en place des sorties de classe sur la cour de récréation
- effectuer des travaux de rénovation énergétique
- mettre aux normes le bloc sanitaire

A cet effet, le conseil municipal doit donc élaborer le cahier des charges et effectuer l'appel d'offre pour le choix de l'architecte.

La commune pourra bénéficier d'une aide financière au titre de la DETR ainsi que du Fond Vert sur une partie du projet en ce qui concerne la rénovation énergétique.

Madame le Maire rappelle que ces travaux ne pourront débuter qu'en 2024.

En revanche, suite au départ du locataire du logement de l'école, de gros travaux de nettoyage extérieur ont été réalisés. Elle informe que la murette qui sépare le jardin enherbé de la cour de récréation sera supprimée afin d'agrandir la cour avec un espace vert. Ces travaux seront réalisés pour la rentrée scolaire 2023/2024.

## Projet d'installation d'une boulangerie

Madame le Maire rappelle qu'un candidat est intéressé pour s'installer sur la commune. Elle explique cependant que face au coût du projet, il convient de définir clairement le projet afin qu'il corresponde au mieux à l'attente de la population.

A cet effet, un questionnaire a été élaboré et sera distribué à la population dans le prochain bulletin municipal. Il sera également disponible en Mairie, mis en ligne sur Intramuros et distribué dans les cahiers des enfants du RPI.

Madame le maire informe qu'elle rencontrera Madame ARTAUD de la Chambre du Commerce, afin de faire le point avec elle sur ce projet.

## Compte-rendu de la réunion Inter-Associations

Madame le Maire donne le compte-rendu de la réunion Inter-Associations qui s'est déroulée le Samedi 11 Mars 2023.

Elle souligne le dynamisme général des associations et donne la liste des manifestations projetées par chacune.

Elle ajoute également que les associations communales travaillent en collaboration les unes avec les autres pour de nouvelles manifestations communes ce qui montre un bon état d'esprit.

## Défi Solidaire de Luc PACE

Madame le Maire informe que la commune accueillera Monsieur Luc PACE du 25 au 28 Avril 2023. Monsieur Luc PACE s'est engagé dans une marche de 11 022 km à travers la France pour sensibiliser le public à la sclérose en plaques. Une salle lui sera prêtée pour qu'il puisse rencontrer la population et parler de son challenge personnel.

## Terra aventura

Monsieur PLAIZE informe que le circuit Terra aventura élaboré par le groupe de travail de la Commission Culture, Tourisme et Patrimoine a été validé par le Comité Régional de Tourisme Nouvelle Aquitaine.

Un rendez-vous fin avril aura lieu afin d'effectuer les repérages pour la mise en forme du scénario. Le parcours devrait être ouvert fin Juin.

Madame le Maire félicite le travail effectué par la commission.





## *Du côté des écoliers ...*

Jeudi 9 mars, nous sommes allés au cinéma de Jonzac voir « Superasticot ». Superasticot est superélancé, Superasticot est supermusclé ! Héros au grand cœur, il passe ses journées à sauver les animaux du jardin. Quand le maléfique Saurien magicien le capture, qui pourra lui venir en aide ?



Nous continuons à bénéficier de l'intervention chant-chorale de Lucie Lanthiome, professeur à l'école des arts de Haute Saintonge, un jeudi sur 2. Grâce à cette intervention, nous préparons un spectacle pour la fin de l'année scolaire. Nous souhaitons remercier la Communauté des Communes de Haute Saintonge pour nous permettre de profiter gracieusement de cette intervention.

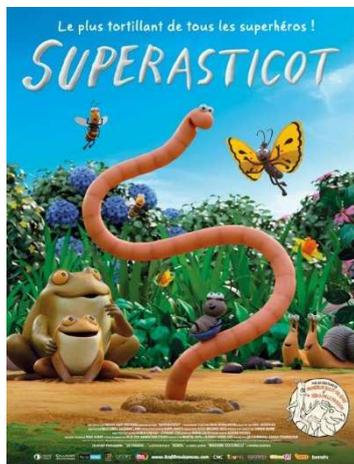
Les jeudis où il n'y a pas chorale, nous profitons de la bibliothèque. Les élèves empruntent un livre qu'ils emmènent à la maison. Cette ouverture sur la culture est très importante et ce dès le plus jeune âge ! Nous souhaitons remercier tous les bénévoles qui interviennent toutes les deux semaines pour faciliter cet accès aux élèves de notre école. C'est une grande chance d'avoir cette opportunité dans notre commune !

Dans la classe de PS, les élèves continuent de partager avec leur famille les livres travaillés en classe avec les sacs à albums. Les personnages de « La moufle » ont remplacé « Pop à l'école ». Nous travaillons actuellement autour de la graine pour un projet de mini potager à l'école.

Dans la classe des MS-GS, notre mascotte Paddington continue à nous faire découvrir certains pays du monde.

Cette période-ci, il voyage en Inde ! Nous avons découvert le Taj Mahal, les kolams mais aussi les éléphants décorés, les tigres et surtout la fête des couleurs, Holi, qui annonce le début du printemps !

A bientôt  
Les enseignantes



## Inscription des enfants nés en 2020 A l'école maternelle de Clion

Pour l'inscription de votre enfant, veuillez vous présenter **d'abord à la mairie de CLION** puis **à l'école sur rendez-vous** du

**Du 24 avril au 16 mai 2023**

Tél de l'école : 05-46-70-40-08

Se munir du carnet de santé et du livret de famille.



# Union Sportive Val de Seugne

## U5-U6

Nos jeunes pousses évoluent de mieux en mieux sur la pelouse  
Ils commencent à bien maîtriser les bases du football et surtout Ils prennent beaucoup de plaisir à jouer ensemble

## U8-U9

La motivation est présente à chaque plateau  
Ce n'est pas toujours facile car certaines équipes sont très fortes mais nos jeunes pousses sont contents de jouer ensemble

Notre section de **foot en marchant** a commencé les entraînements.

Je rappelle que c'est ouvert à tous (hommes, femmes et enfants)

Belle surprise, beaucoup de personnes sont venues découvrir cette pratique.

Cela donne un moment convivial et rigolo pour une activité pas si évidente que cela.

## Manifestations à venir

### Samedi 22 avril

Concours de palet vendéen à la salle des fêtes de Clion

Inscriptions 13h Début 14h

15 euros la doublette

Amener ses palets

Lots pour tout le monde

Buvette, sandwichs

Contact 0749847864

### Lundi 29 mai

Brocante de la pentecôte

Sans réservation à partir de 6h

1 euro le mètre

Restauration, buvette, sandwichs

Contact 0749847864





## L'APE St Clionac

Bonjour à tous,

**L'hiver est fini, le printemps est là et l'aventure continue pour l'Association des Parents d'Elèves du RPI !!!**

Mais pour le moment, voici un petit retour sur ce qui s'est passé :

- Ventes des gâteaux devant les écoles le dernier vendredi avant les vacances d'hiver : encore beaucoup de succès pour les gâteaux fait maison ! Merci aux parents pâtissiers, aux parents vendeurs et aux enfants acheteurs !! Une nouvelle organisation pour les enfants de la maternelle a été testée et validée : désormais avant la fin de la classe, un membre de l'APE vient vendre directement dans l'école les gâteaux et bonbons aux enfants qui prennent le bus ou qui restent à la garderie.
- Mercredi 15 février nous avons organisé une après-midi jeux de société suivie de lecture de contes à la bibliothèque. Une quinzaine d'enfants s'étaient réunis et l'après-midi s'est poursuivie en une partie de foot au city stade de Clion.
- Samedi 25 février : déambulation déguisée dans les rues de Clion accompagnée du groupe de percussions "les Krougnias". C'était un beau cortège !! Nous avons lancé des confettis (certains riverains curieux en ont fait les frais !!!), nous avons nous aussi fait du bruit avec les percussions que nous avons fabriquées lors du mercredi des musiciens.  
La soirée s'est poursuivie autour d'une délicieuse choucroute préparée par Geneviève (la cantinière de Mosnac), son amie Marguerite et Mr Rullier. Nous avons servi environ 130 repas.

Voilà pour ces 3 premiers mois.

Et maintenant, place au programme d'avril à juillet 2023 :

- Dimanche 2 avril : chasse aux œufs de Paques. Cette année 2 parcours étaient proposés (2 et 5 km) ainsi que des petites énigmes pour trouver les œufs de la bonne couleur dans le pré à côté du city stade pour les plus petits. 75 enfants se sont donnés rendez-vous et les enfants randonneurs ont trouvé les mots et expressions mystères : quelle cloche ! Et Noël au balcon, Paques aux tisons !
- La matinée s'est terminée autour de la buvette !
- Vente de gâteaux le vendredi 7 avril devant les écoles
- Le 17 juin : fête des écoles au jardin du presbytère de Clion suivi d'un spectacle.

Encore un riche programme en perspective !

Nous espérons toujours que vous serez nombreux à rejoindre cette association ! Une heure par ci, une heure par là .. Il y a toujours besoin de bras et d'idées, tout ça dans une ambiance conviviale !!!

Vous pouvez nous joindre et retrouver nos actualités sur

Facebook: APE Saint Clionac

Email: [apesaintclionac@gmail.com](mailto:apesaintclionac@gmail.com)

A très bientôt !

Hélène Lebray, présidente de l'APE Saint Clionac



## APE St Clionac :

Une belle ambiance pour la déambulation de carnaval et un après midi jeu de société très apprécié.



## Amicale du livre :

Les locaux rénovés et agrandis ont été inaugurés  
le 25 mars 2023.





# L'Amicale du Livre

## Quelles nouvelles de la bibliothèque ?

Moment attendu, le 25/03/23

Inauguration des locaux rénovés et agrandis de la bibliothèque et du nouveau pôle numérique.

Une cinquantaine de personnes, après avoir écouté les discours de Madame le Maire, de Mr Quesson et de Mr Morassuti, élu référent à la culture pour la Communauté de Communes de Haute Saintonge, ont pu échanger, visiter les lieux et s'y attarder.

Un buffet préparé par la municipalité attendait les personnes qui s'étaient déplacées. Les échanges se sont poursuivis autour, à la grande satisfaction de tous.

L'Amicale du Livre remercie les personnes présentes, et la municipalité pour ce moment convivial.

L'équipe poursuit le travail d'enregistrement, de cotation des ouvrages, et finalise la signalétique.

D'ici le mois de juin, de nouveaux échanges d'ouvrages sont prévus auprès de la Médiathèque Départementale de Saintes.

Par ailleurs, les nouveaux achats semestriels vont être effectués prochainement afin de continuer à offrir encore plus de nouveautés aux lecteurs.

Rappelons aussi que, depuis le début d'année, CD et DVD peuvent être empruntés.

### Du côté des animations

D'ici les vacances scolaires, sont prévues :

- Des lectures pour les enfants de l'école maternelle à la bibliothèque ;
- Des lectures en partenariat avec l'APE dans les autres écoles du RPI.

Et, nous l'espérons, une lecture en plein air pour l'école maternelle.

Dates à retenir dès maintenant :

- Le 01/07/23 à partir de 18h00, pour un cheminement dans le village, avec lectures en plein air et en situation ;
- Le 13/10/23 à 21h00, la maintenant traditionnelle soirée lecture ;
- Le 20/12/23 à 18h00, le goûter/lecture de Noël.

Des projets, non encore aboutis, sont à l'étude.

Evidemment vous serez informés des détails de ces animations, le moment venu.

### Rappel des horaires de permanence :

Lundi	17h30 19h00
Mercredi	15h00 18h00
Samedi	(le 1 <sup>er</sup> du mois) 11h00 12h00



# Les amis du Temps Passé

## Musée artisanal et rural

*« Au Musée, des enfants regardent la forge reconstituée avec des yeux d'explorateurs qui, par hasard et chance, peuvent encore sortir du périple programmé pour remonter aux sources de la mémoire »*

Le livre de l'outil

Les Amis du Temps Passé ont repris le chemin de l'atelier au 28 de l'Avenue St André.

Avant l'ouverture printanière du Musée, il faut restaurer, dépeussier, peindre, passer de l'huile de lin et de l'antirouille.

Des changements de scénographie sont en projet. La nouvelle machine à fabriquer les rayons de roue de charrette est remontée et mise en place dans l'atelier de charronnage.

Une moissonneuse-lieuse sera révisée et remise en état de fonctionnement à l'occasion de la Fête des Vieux Métiers (Dimanche 6 août).

### Ci-dessous : le calendrier 2023 des manifestations du Musée

25 Avril : Accueil groupe (67) en provenance des Deux-Sèvres

3 Mai : Sortie pédagogique (Cognac Gautret et Poterie)

25 Mai : Accueil groupe Age d'or de Mirambeau

1 Juin : Ouverture du Musée

3 Juin : Accueil groupe Familles Rurales de Cagnac 33

11 Juin : Exposition « Loisirs Créatifs » Salle des Fêtes

25 Juin : Accueil Randonnée « Jonzac Cyclos »

6 Août : Fête des Vieux Métiers (nouvelle formule)

2 Septembre : Sortie Pédagogique

16 et 17 Septembre : Journées du Patrimoine

24 Septembre : Rando des Oiseaux

2 Octobre : Fermeture du Musée



*Atelier peinture de la charrette*

Venez rencontrer les membres du Musée

ou faire un stage : Tous les Mardis après-midi  
à l'atelier du Musée.

Contact : 07 69 83 41 24 - Site : [www.museeartisansaleruralclion.fr](http://www.museeartisansaleruralclion.fr)



*Une partie des membres du musée*

# Ainés ruraux Les kichenottes

## Activités prévues pour le 2ème trimestre 2023

AVRIL :

Dimanche 2 avril de 10 h à 12 h :

Chasse aux œufs avec l'APE à CLION

Jeux de piste et participation des Kichenottes de Clion

Mardi 4 avril à 14 h 30 :

Permanence salle des associations

MAI :

Mardi 2 mai à 14 h 30

Permanence salle des associations

Samedi 20 mai à 14 h 30

Concours de belote,

Salle des fêtes de Clion

Inscription obligatoire avant le

« lundi 15 mai 2023 »

Tel : 06 20 46 66 34 ou 06 12 90 05 90

JUIN :

Mardi 6 juin à 14 h 30

Permanence salle des associations

Mardi 27 juin à 12 heures

Déjeuner au restaurant (lieu à définir)



## Activités passées au 1er trimestre 2023



Janvier :

mardi 10 à 14 h 30

Traditionnelle galette des rois

Février :

mardi 14 à 14 h 30

Assemblée générale de l'association où le bureau a été renouvelé.

Mars :

mardi 7 à 14 h 30 permanence

Jeudi 9 mars : déjeuner au restaurant « route 137 » à St Genis

Mardi 28 mars à 14 h 30 :

Permanence et atelier pour la chasse aux œufs du 2 avril.



## Cérémonies du 19 Mars

Comme chaque année, une gerbe à été déposée en commémoration du cessez le feu de la guerre d'Algérie, le 19 mars 1962.

La municipalité remercie M. Xavier GIRARD, président de l'association des Anciens Combattants et Anciens Prisonniers de Guerre pour sa présence.

## Plantation de haies

Les plantations de haies prévues dans le cadre du programme départemental EVA se sont déroulées à La Boissarde et à Saint Paul. Les enfants de l'école de Saint George Antignac ont profité d'une journée fraiche mais ensoleillée pour participer à ces plantations avec enthousiasme. Au-delà de l'intérêt pédagogique de cette journée, les enfants mesurent l'intérêt futur de ces haies et sont fiers d'avoir participé à cette action. Merci aux deux propriétaires qui ont décidé d'adhérer à ce programme.

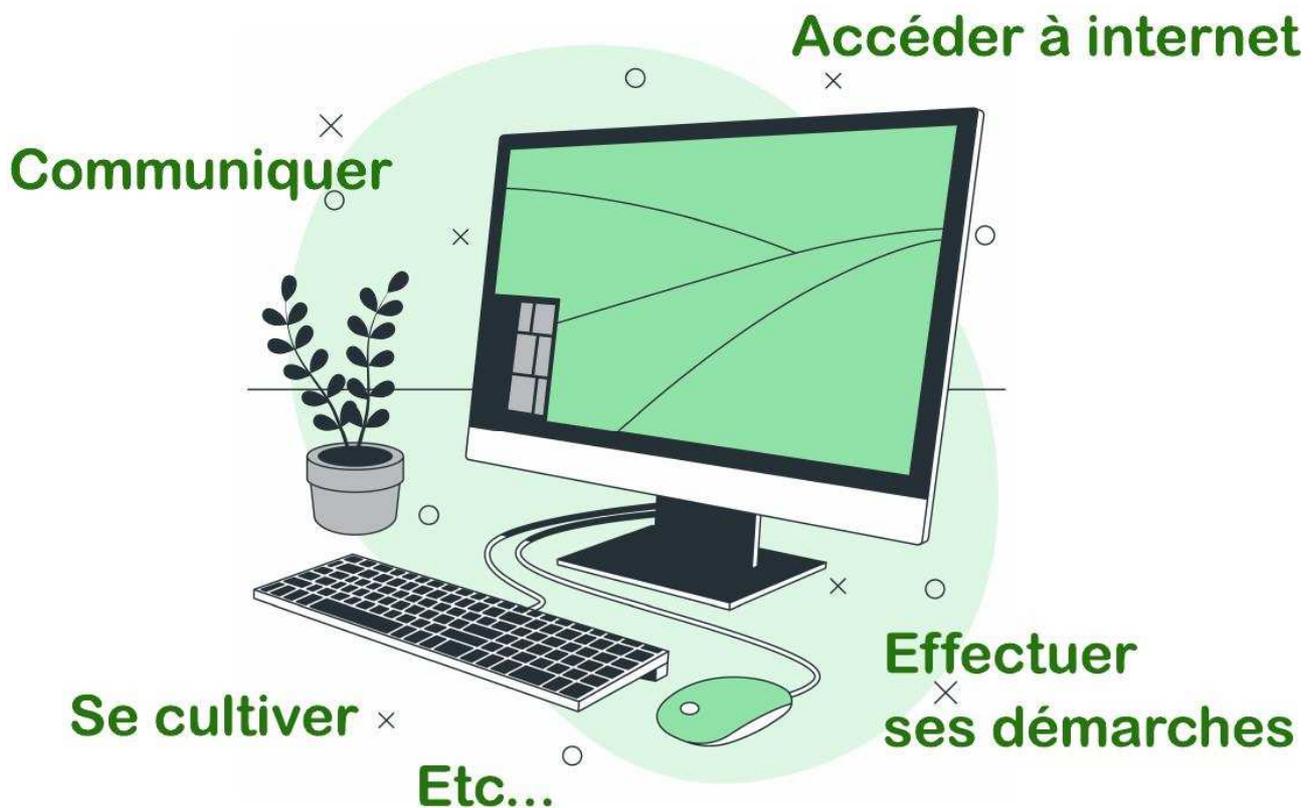
Il faut rappeler que le programme EVA est toujours disponible.

Si vous souhaitez y participer en 2023 ou 2024, que vous soyez un particulier ou bien agriculteur vous pouvez joindre Mr DUTEUIL Thierry au Département (05-46-31-72-22) ou Mr CIROU Éric à la Chambre d'Agriculture (05-46-50-45-06). N'hésitez pas de vous rapprocher de la Mairie si vous avez des questions ou besoin d'informations.



# Pôle Numérique de Clion sur Seugne

Dans les locaux de la bibliothèque



**2 postes en accès libre**

(Sans conseiller numérique pour l'instant)

**Quand ?**

Lundi : 17.30 - 19.00

Mercredi : 15.00 - 18.00

1er samedi du mois : 11.00 - 12.00

# Inauguration des locaux rénovés de la bibliothèque

Le 25 mars, a eu lieu une cérémonie d'inauguration des locaux rénovés de la bibliothèque et du pôle numérique de Clion. Merci à tous ceux d'entre vous qui ont participé à cet événement convivial. La municipalité a accueilli la population, M. QUESSON représentant la Communauté des Communes de Haute Saintonge, M. MORASSUTTI élu référent du réseau des bibliothèques de Haute Saintonge, Mme MAQUART, coordinatrice de ce même réseau. Les enseignantes étaient présentes, et nous connaissons les liens qui se tissent entre l'Amicale du livre qui gère notre bibliothèque et les écoles du RPI.

Cette rencontre s'est achevée par un verre de l'amitié.

N'hésitez pas à pousser la porte de ce lieu, vous y trouverez des livres, des BD, ... , notre pôle numérique, mais aussi l'accueil chaleureux des bénévoles de l'Amicale du livre.



# Informations diverses

## Avancée de la révision du PLU communal

Je vous rappelle que pour être en conformité avec le SCOT signé au sein de la communauté des communes de Haute Saintonge à la fin du précédent mandat, nous devons revoir notre PLU. A la suite d'un marché groupé passé par la CDCHS, le bureau d'étude en charge de Clion est choisi. Il s'agit du cabinet Urban Hymns. Cette révision de notre document d'urbanisme nous reviendra à 13500 €.

Les travaux sont maintenant démarrés. A partir de ce mois d'avril les premières réunions de travail ont lieu.

L'ensemble de cette étude s'étale sur 3 ans, selon le planning prévisionnel ci-dessous.

PHASE 1 DIAGNOSTIC ET ANALYSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	PHASE 2 PADD	PHASE 3 TRADUCTION REGLEMENTAIRE DU PADD	PHASE 4 DE L'ARRÊT A L'APPROBATION DU PLU
M+8 (8 mois) Février 2023 - Septembre 2023	M+17 (9 mois) Octobre 2023 - Juin 2024	M+28 (11 mois) Juillet 2024 - Mai 2025	M+36 (9 mois) Juin 2025 - Février 2026

## Urbanisme

Les demandes d'autorisation urbanisme sont dématérialisées depuis le 01 janvier 2023 par la communauté des communes.

Un portail internet accessible à tous (particuliers, architectes, agents immobiliers, notaires ....) est en place.

Vous pouvez déposer vos demandes directement ici :

<https://webads.haute-saintonge.org/NetADS/sve/CCHS17>

La commune de Clion reçoit directement les demandes déposées en ligne.

## Etape du NeuroRun à Clion

La commune de Clion sur Seugne accueille une étape du marcheur Luc PACE du 25 au 28 Avril 2023. Luc PACE s'est engagé dans une marche de 11 022 km à travers la France pour sensibiliser le public à la sclérose en plaques. Une rencontre avec la population sera organisée le 25 avril à 18h00 pour sensibiliser la population à la recherche sur la sclérose en plaques et parler de son challenge personnel.

**La lutte contre la sclérose en plaques**  
Avec le soutien local de la commune de  
**CLION SUR SEUGNE**  
La D9 «PERPIGNAN à BREST»  
mardi **25/04/2023** arrivée entre 14h et 15h

Un challenge personnel, **un défi solidaire**, c'est l'initiative de LUC PACE qui est engagé dans une marche de **11022 km** à travers la France en suivant l'itinéraire des **9 Diagonales POUR la LUTTE contre la sclérose en plaques**  
**C'est UN APPEL AUX DONS POUR LA RECHERCHE**

Logos partenaires : arsep, MHB, AGENCE SESAME, Appoigny Fitness, MOTTEZ, viotara.

Si vous le souhaitez, vous pouvez soutenir l'action de Luc PACE en l'hébergeant lors de son passage à Clion.

# Repas des aînés

Madame le Maire, le conseil municipal et la commission action sociale ont le plaisir de vous convier à participer au repas, qui aura lieu le :

**dimanche 14 mai 2023 à 12h15**

Salle des fêtes de Clion.

L'animation sera assurée par Phono Laser.

Une participation de 8€ est demandée à toute personne âgée d'au moins 60 ans et domiciliée sur la commune. Ce repas est ouvert à toute autre personne au prix de 28 €, et 14 € pour les enfants âgés de moins de 12 ans.

Les repas sont payables **par chèque** à l'inscription en Mairie avant le 09 mai 2023.

## Au menu

Apéritif : Soupe de Champagne accompagnée de gâteaux salés



Velouté de légumes de saison



Cassiolette de l'océan sauce homardine



Trou du milieu : Sorbet mangue et pineau



Confit de Porc sauce moutarde, accompagné de ses pommes grenailles et flan de légumes



Assiette de fromage et salade verte



Tarte tatin chaude et sa boule de glace



Café et digestif

---

## Parenthèse sur les incivilités...

Lors d'un précédent mandat, il avait été décidé de ne plus décorer le bourg avec des petits sapins à Noël pour la simple raison qu'ils disparaissaient.

Aujourd'hui, on constate que les jardinières de la Mairie, la plupart de celles autour de la gare, ... ont été pillées. Les très jolies pensées communales ont pris place dans un jardin particulier à VOS frais. On VOUS vole VOS fleurs, mises en place par la municipalité pour que VOTRE cadre de vie soit agréable, et que le visiteur de passage trouve VOTRE commune accueillante. Nous devons tous être vigilants face à ce type de comportement. Alors que fait-on ? On plante des cailloux ?



*On nous a fait grâce de quelques pieds de pensées (La couleur ne plaisait pas ?) Beaucoup d'autres ont disparu. Les voleurs n'aiment cependant pas les tulipes visiblement, seules les pensées sont parties...*

# Evènements et animations

Retrouvez tous les détails des animations (Heures, lieux, contacts...) sur l'application Intramuros.

<u>Animation</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu</u>	<u>Contact</u>
Concours de Palet	22 Avril 13h00	Salle des fêtes de Clion	US Val de Seugne 07 49 84 78 64
Rencontre avec Luc PACE	25 avril 18h00	Locaux de la bibliothèque	Mairie 05 46 70 47 03
Repas de printemps des aînés	14 mai 12h15	Salle des fêtes de Clion	Mairie 05 46 70 47 03
Concours de belotte	20 mai 14h30	Salle des fêtes de Clion	« Les Kichenottes » 06 20 46 66 34 – 06 12 90 05 90
Brocante	29 Mai	Place Jean Moulin	US Val de Seugne 07 49 84 78 64
Exposition de bijoux artisanaux	Du 26 au 29 mai	Salle de l'atelier	Mairie 05 46 70 47 03
Exposition loisirs créatifs	11 Juin 10h – 18h	Salle des Fêtes	Les amis du temps passé 06 31 93 25 70
Exposition Les Rainettes – créations artisanales	Du 16 au 24 juin	Salle de l'atelier	Mairie 05 46 70 47 03
Inauguration du Citystade	24 Juin 10h30	Citystade	Mairie 05 46 70 47 03
Lecture déambulatoire	1 <sup>er</sup> Juillet A partir de 18h	Dans les rues de Clion	Amicale du livre
Exposition peintures à l'huile	Du 04 au 09 juillet	Salle de l'atelier	Mairie 05 46 70 47 03
Concert en plein air	29 Juillet	Sources de Saint Paul	Mairie 05 46 70 47 03
Fête des vieux métiers	6 Aout 10h – 18h	Parc du presbytère et dans les rues	Les amis du temps passé 07 69 83 41 24

# Il était une fois Clion sur Seugne ...

## Les noms de nos lieux-dits...

« A la suite de la guerre de cent ans, le pays était si dépeuplé que l'administration d'alors donna de gros avantages à qui voulait défricher. Les défricheurs donnèrent leurs noms à la clairière qu'ils créèrent. PION était par exemple le défricheur de Chez Pion. »

Parmi les autres origines des noms des lieux dits clionnais « il y a ceux qui font appel à la terre, aux limites, aux constructions, à la propriété, aux animaux, aux végétaux. Puis ceux qui concernent la présence humaine et les activités de l'homme rural.

Par exemple : Le haut des routes, la Combe... signifient un dénivelé. » « Plus courant est le descriptif de la nature de la terre : Les Ardilliers (qui vient du mot argile), les groies... Des terres utilisées pour d'autres fonctions comme Les Carrières, La Rochette...

Certains lieux annonçaient aux paysans d'alors une terre de piètre qualité comme Gatebourse (mauvaise terre rapportant peu)

Dans une commune comme Clion sur Seugne, les allusions à l'eau sont fréquentes : Fontaine, La Casse, La Pallue (terre de marais)

C'est aussi le cas des forêts : Le bois de Chez Lézie, Les Landes, La Boissarde, Les Palisseries, La Coudraie... »

Autre origine pour les noms de nos lieux-dits : les limites de propriétés (L'enclouse de Lansac, Le grand Lopin par exemple) ou les constructions (Les Maisonneuves, Le Maine Breuil, Le Maine Brulé.)

Les métairies de Lansac et du Breuillet définissent un ensemble de bien gérés par un métayage. L'industrie a aussi joué un rôle dans la toponymie (Le Moulin d'Isaac, La prairie du Moulin) ou les cultures (Les Baillargeaux pour l'orge, Les Millereau pour le mil, Les Patureaux pour la pature, l'ouche pour les légumes et arbres fruitiers par exemple.

« Les contes et légendes ne sont pas oubliés au Champ des Fées. Autrefois ces dernières hantaient les lieux éloignés et mystérieux. »

La croix et Saint Paul rappellent des lieux liés à la religion.

Il y a à Clion un lieu de justice : Entre les Angevins et Saint Paul se trouve le lieu-dit de La Potence.

Extraits du fascicule « La nature, Le patrimoine,

Mon village : Les noms des lieux-dits »

rédigé par P.L. et H.M.

(Que nous croyons reconnaître...)

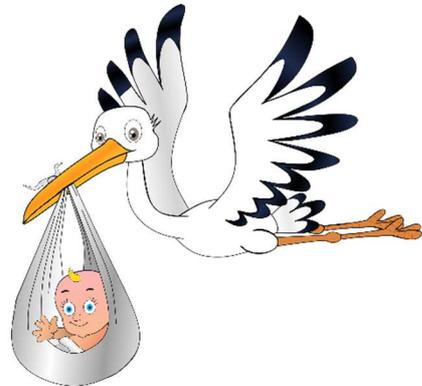


# Etat civil

Toute annonce de naissance, mariage ou décès à paraître dans le bulletin municipal doit faire l'objet d'un consentement par les familles.

## Carnet rose

Pas de naissance ce trimestre



## Carnet blanc

Pas de mariage ce trimestre



## Carnet noir

Pas de décès ce trimestre



## Avis aux nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sur la commune sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.



[www.clion-sur-seugne.fr](http://www.clion-sur-seugne.fr)